

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mail : [Snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:Snpes.pjj.fsu@mailo.com)

[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org)

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>



## **Mobilisation générale pour le Complément de traitement indiciaire pour toutes et tous.**

### **En Grève le 23 juin et en Assemblée Générale nationale l'après-midi**

Lors de la réunion des secrétaires de sections locales du SNPES/PJJ/FSU un appel à la grève pour le 23 juin a été voté pour défendre le principe d'un complément de traitement indiciaire dans le cadre de la prime Ségur, pour toutes et tous, sans exclusive, et particulièrement les adjoint.e.s administratif.ive.s ! L'ensemble des personnels de la PJJ, quels que soient leurs rôles et leurs places, contribue à l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Une audience a eu lieu ce jour à la DPJJ dans le cadre du préavis de grève. Le SNPES/PJJ/FSU y a été présent avec une délégation d'adjoint.es administratifs.ves de plusieurs régions mobilisées dans la lutte. Nous avons été reçu par M Hermez, sous-directeur ..... La PJJ n'ayant plus de directrice, la présence du directeur adjoint, M Chaullet, aurait été un minimum en terme de respect des personnels. Comme il fallait s'y attendre, aucune annonce n'a été faite, aucune perspective, hormis celle concernant le passage de quelques collègues en catégorie B pour les 4 années à venir. **De qui se moque-t-on ? La PJJ n'a vraiment pas pris conscience du ras le bol qui s'est installé dans les services.**

Suite à l'audience avec la conseillère du dialogue social du Garde des sceaux le 17 juin, nous avons déjà pu constater l'inconséquence du ministère en termes de reconnaissance pour les personnels administratifs notamment. Le ministère de la justice nous a en effet annoncé qu'ils n'avaient pas de marges de manœuvre concernant la prime Ségur. S'ils se disent prêts à ouvrir des perspectives de négociations en matière indemnitaire, nous leur avons rappelé que ce n'était pas notre revendication. Les primes ne sont pas intégrées dans le calcul des pensions de retraite. Nous avons donc sollicité une audience à la DGAFP (Fonction publique) avec la FSU. Avec le dépôt de plus 3 000 signatures de pétition et les mobilisations qui se font jour dans plusieurs régions, la grève du 23 juin sera une action forte pour faire entendre la colère des exclu.es du Complément de traitement indiciaire.

Des audiences ont déjà eu lieu dans certaines régions avec des délégations importantes d'adjoint.es administratifs.ves. Il faut continuer. L'enjeu est de taille. Le 23 juin, certaines équipes ont décidé d'ouvrir une cagnotte de grèves pour les personnels administratifs qui seront en grève. Des rassemblements devant les Dir ou devant les Dt avec des demandes d'audience auront lieu. A Paris, nous organisons un rassemblement devant la DGAFP avec les grévistes.

Nous vous proposons aussi une Assemblée générale nationale le 23 juin, ouverte à toutes et tous, de 14h à 16h, en visio pour envisager la suite du combat et notamment les perspectives sur le plan des résistances administratives et de l'action sur le plan judiciaire. Le SNPES/PJJ/FSU a d'ores et déjà évalué cette possibilité et compte bien engager des démarches en ce sens. L'exclusion de certains corps de ce Complément de traitement indiciaire est une profonde injustice et une discrimination.

Prenez contact avec vos sections locales du SNPES/PJJ/FSU pour envisager les modalités d'action et soyez nombreux.ses pour l'AG nationale.

Lien zoom de l'assemblée générale nationale qui se tiendra de 14h à 18h :

[https://us02web.zoom.us/j/86464508721?pwd=Mk\\_OJd1YMBMURLjTZ\\_dEyHTUzdWamZ.1](https://us02web.zoom.us/j/86464508721?pwd=Mk_OJd1YMBMURLjTZ_dEyHTUzdWamZ.1)

**Pour obtenir justice, mobilisons-nous toutes et tous !**



Secrétariat National du SNPES-PJJ/FSU

Adresse : 54 Rue de l'Arbre Sec, 75001 Paris

Téléphone : 01 42 60 11 49

Mail : [snpes.pjj.fsu@mailo.com](mailto:snpes.pjj.fsu@mailo.com)



Pour la défense de toutes les catégories de  
personnels, votez SNPES-PJJ/FSU